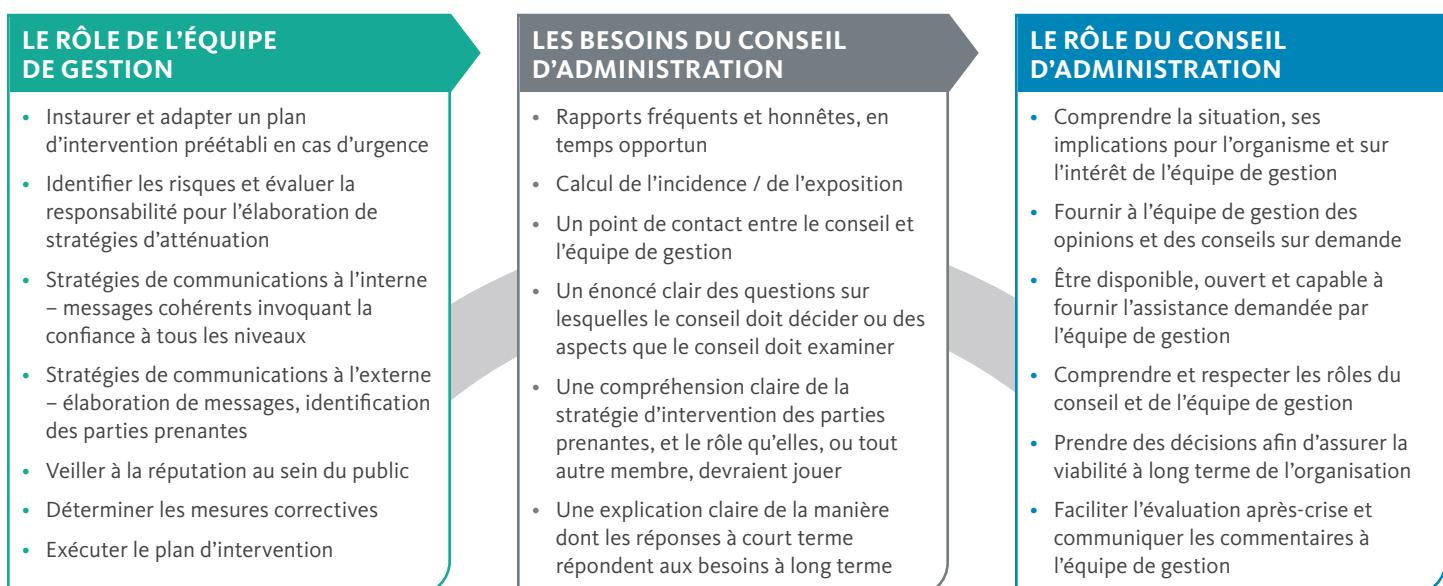


Le rôle du conseil d'administration dans sa réponse à une crise

Le 22 avril 2020

LES ATTENTES ENVERS L'ÉQUIPE DE GESTION ET LE CONSEIL



LES PRINCIPAUX VOLETS DE LA RÉPONSE À UNE CRISE

-
- Identification d'une équipe, avec partage des responsabilités et des obligations de reddition de comptes
 - Structure de communication interne approuvée
 - Attribution des responsabilités relativement aux communications externes et à l'engagement des parties prenantes
 - Plans d'intervention d'urgence dans l'éventualité où l'équipe de gestion est incapable de fournir de l'assistance
 - Systèmes pour surveiller les développements et, au besoin, ajuster le plan
 - Engagement avec les organismes de réglementation
 - Anticipation et gestion des répercussions supplémentaires
 - Aucune entrave aux rapports faits aux supérieurs

PRÉPAREZ-VOUS POUR LA PROCHAINE CRISE



ÉVALUATION POST-CRISE

- Qu'avons-nous fait correctement ?
- Qu'aurions-nous pu mieux faire ?
- Solliciter l'opinion des :
 - parties prenantes internes (directeurs, dirigeants, gestionnaires, employés)
 - parties prenantes externes (clients, fournisseurs, organismes de réglementation, etc.)

DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR LES MESSAGES INTERNES ET EXTERNALES

- Les répercussions de la crise sur l'organisation
- La situation actuelle de l'organisation
- Quelle direction prenons-nous ?

RÉÉVALUER ET AMÉLIORER LE PLAN DE CRISE

- Réévaluer la capacité du système de gestion des risques de l'entreprise d'identifier et de mitiger les risques nouveaux et évolutifs
- Réévaluer la capacité du plan à répondre à la prochaine crise
- Renforcer les défenses contre la prochaine crise